

Etat de situation sur l'aide sociale 2018

Séance plénière du Conseil Général
du 2 octobre 2018

Aide sociale 2018

1. Contexte
2. Financement
3. Profils
4. Procédures
5. Perspective
6. Mesures

Aide sociale 2018 - Contexte

Constats

- A la fin février 2018, les montants engagés pour l'aide sociale étaient 20% plus élevés que le budget.
- A cette même date, les nouvelles demandes d'aide sociale progressaient de 107% (29 au 28 février 2017 contre 60 au 28 février 2018).
- En avril et mai, des séances ont lieu avec le CMS, le service cantonal de l'action sociale et le service des finances afin de rapprocher les montants et les indicateurs.
- Les affaires sociales ont procédé à une information au conseil municipal en séance du 20 juin 2018.
- A la rentrée du mois de septembre, deux séances ont eu lieu avec le service cantonal de l'action sociale.

Aide sociale 2018 - Contexte

Dépenses par rubriques (état au 18 septembre)				
RUBRIQUE	LIBELLE	2017	2018	Différence
401.3660.1	Aide sociale	7'181'104.17	8'756'896.42	21.94%
401.3660.7	Placement	385'128.40	396'225.97	2.88%
401.3660.6	Mesures	375'509.00	555'626.85	47.97%
Total		7'941'741.57	9'708'749.24	22.24%

- Les 9.78 millions concernent uniquement les montants reconnus par le canton.
- Selon les projections du moment, il est apparu que la rubrique 401.36 atteindra environ Fr. 14.5 millions pour un budget total de Fr. 12 millions. Les remboursements et récupérations de tiers sont budgétés à Fr. 4.2 millions.

Aide sociale 2018 - Contexte

Année	Budget	Comptes	Différence %
2008	7'200'000.00	5'945'693.00	83
2009	6'850'000.00	6'181'899.00	90
2010	6'900'000.00	6'778'501.00	98
2011	6'900'000.00	6'921'041.00	100
2012	7'100'000.00	8'570'057.00	121
2013	7'500'000.00	9'823'667.00	131
2014	9'300'000.00	11'622'695.00	125
2015	11'200'000.00	11'940'698.00	107
2016	12'500'000.00	11'932'150.00	95
2017	12'700'000.00	12'053'431.00	95
2018	12'000'000.00	14'500'000.00	121



Après deux années (2016 et 2017) de relatif répit dans le domaine de l'aide sociale, il est constaté une forte progression des coûts de l'aide sociale, déjà observée dans ces proportions en pourcent mais unique en matière de montants.

Aide sociale 2018 - Contexte

Nombre de dossiers (état 18 septembre)				
TYPE	LIBELLE	2017	2018	Différence
Etat	Aide sociale	613	674	9.95%
	Placement	73	79	8.22%
	Mesures	97	127	30.93%
Total dossiers (nombre effectif)		656	725	10.52%

- Le nombre de dossiers supplémentaires (10.52%) diffère de la progression des dépenses (22.24%) en raison, notamment, de la durée d'aide sociale.

Aide sociale 2018 - Contexte

Personnes concernées par les dossiers financiers décomptés à l'Etat (état au 18 septembre)				
TYPE	LIBELLE	2017	2018	Différence
Etat	Aide sociale	1102	1188	7.80%
	Placement	79	83	5.06%
	Mesures	159	219	37.74%
Total personnes suivies		1151	1252	8.77%

- Le nombre de mesures octroyées progresse sensiblement en faveur d'une activation des bénéficiaires d'une aptitude au travail.

Aide sociale 2018 - Financement

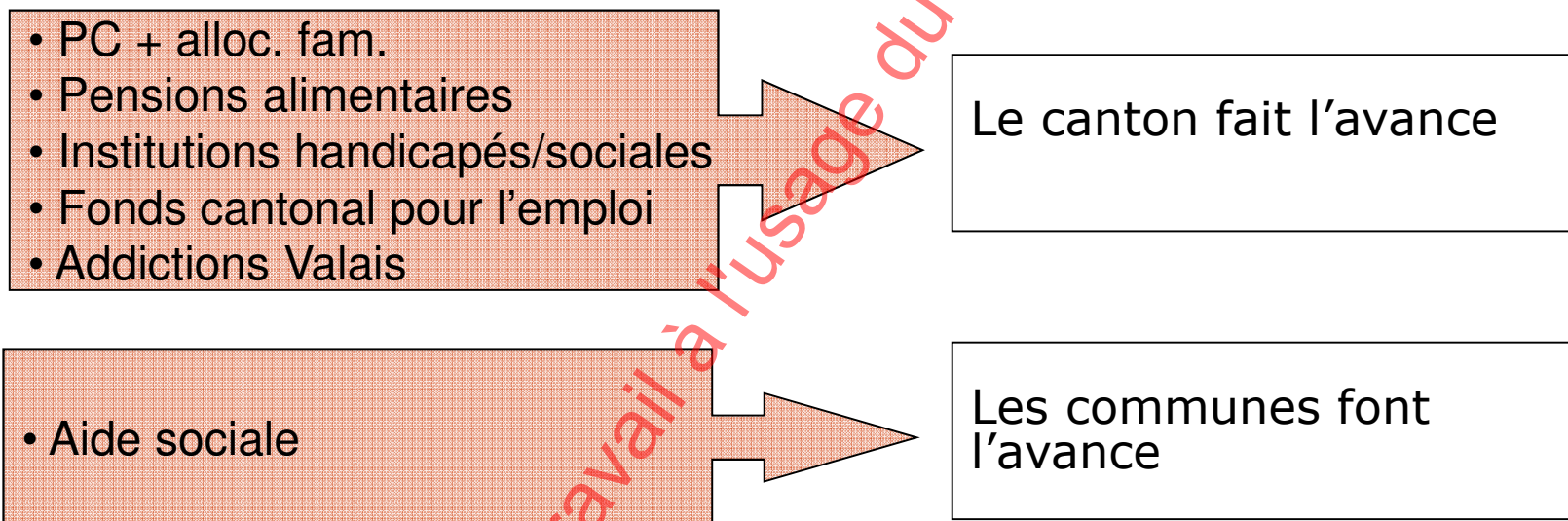
Harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle.

■ Mode de répartition identique pour toutes les dépenses considérées :

- Institutions pour handicapés / institutions sociales
- Prestations complémentaires AVS/AI
- Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative
- Mesures pour chômeurs en fin de droit (fonds cantonal)
- Avance/recouvrement de pensions alimentaires
- Aide sociale
- Addictions Valais

Aide sociale 2018 - Financement

Organisation administrative



Aide sociale 2018 - Financement

Harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle

Financement canton : 70% des dépenses
Financement communes : 30% des dépenses

- 19 % réparti sur l'ensemble des communes en fonction de leur population
- Préciput de 11% des dépenses totales, réparti proportionnellement aux montants engagés pour les personnes domiciliées dans chacune des communes

Aide sociale 2018 - Financement



Loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle

Participations financières 2017

Régimes	Dépenses 2017
Institutions handicapés / sociales - Exploitation	108'788'412.-
PC AVS / AI + all. fam. personnes sans activité lucrative	66'959'373.-
Institutions handicapés / sociales – Investissement	16'788'599.-
Fonds cantonal pour l'emploi	14'726'000.-
Aide sociale	68'458'611.-
Recouvrement des pensions alimentaires	4'087'245.-
Prise en charge des addictions	2'997'258.-
TOTAL	282'277'801.-

70% à charge de l'Etat :
197'594'460.-

30% à charge des communes :
84'683'340.-

Préciput de 11% sur les 282'277'801.- : 31'050'558.-
(Indice de Sion : préciput / facture à charge du VS = 0.1839)
Soit 5'712'074.51

Solde: 84'683'340.- - 31'050'558.- = 53'632'782.-
Répartition selon population (10.02%)
5'374'004.75

Montants à charge de la commune de Sion: 11'086'079.26

Aide sociale 2018 - Financement

Sion, le 10 avril 2018

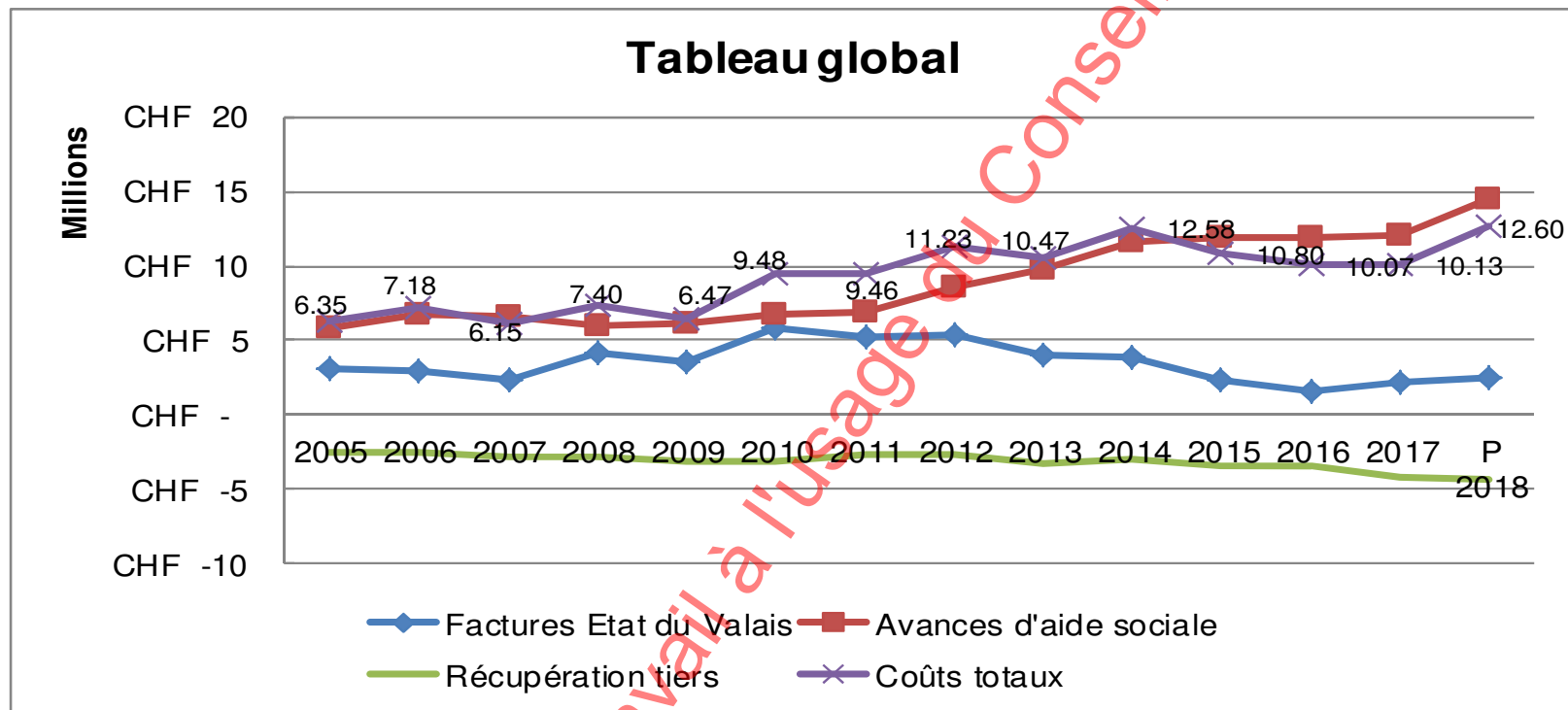
Harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle

Justificatif de la facture finale 2017

Sion

		<u>Dépenses 2017</u>	<u>Montant à charge de votre commune</u>
Institutions handicapés / sociales - Exploitation	550.361	108'788'412.56	4'272'517.91
PC AVS/AI + all. fam. pour personnes sans activité	530.361	66'959'373.85	2'629'738.93
Institutions handicapés / sociales - Investissement	550.561	16'788'599.65	659'349.57
Fonds cantonal pour l'emploi	582.361	14'726'000.00	557'619.05
Aide sociale	580.366	68'458'611.37	2'688'619.46
Addictions	450.361	2'997'258.68	117'713.28
Recouvrement des pensions alimentaires	580.366	4'087'245.71	160'521.05
		282'277'801.82	
1. Total à charge de votre commune			11'086'079.26
2. Vos décomptes d'aide sociale 2017 (document annexé)			-7'814'297.95
3. Sous-total			3'271'781.31
4. Acompte facturé à votre commune pour 2017			-1'454'181.55
5. SOLDE DE LA FACTURE			1'817'599.76
SOLDE A LA CHARGE DE VOTRE COMMUNE			1'817'599.75

Aide sociale 2018 - Financement



Il convient de préciser encore qu'en regard du montant de ces avances d'aide sociale, il n'est pas exclu que la facture finale, englobant les autres régimes et adressée par l'Etat du Valais, soit sensiblement inférieure. Ce scénario a par ailleurs été confirmé par le service cantonal selon leurs propres estimations.

Aide sociale 2018 - Profils

Dossiers par grandeur de l'unité d'assistance				
Nombre de personnes	2017	2018	Différence	%
1	422	475	53	12.56
2	97	106	9	9.28
3	68	68	0	0
4	35	40	5	14.29
5	24	26	2	8.33
6	5	4	-1	n.d.
7	2	3	1	n.d.
8	2	2	0	n.d.
9			0	0
10		1	1	n.d.
11	1		-1	n.d.
Total	656	725	69	10.5

- Les unités d'assistance individuelle progressent de près de 12%. Or, il faut considérer que cette catégorie représente un coût supplémentaire d'environ 40% en rapport, par exemple, à un ménage de deux personnes.

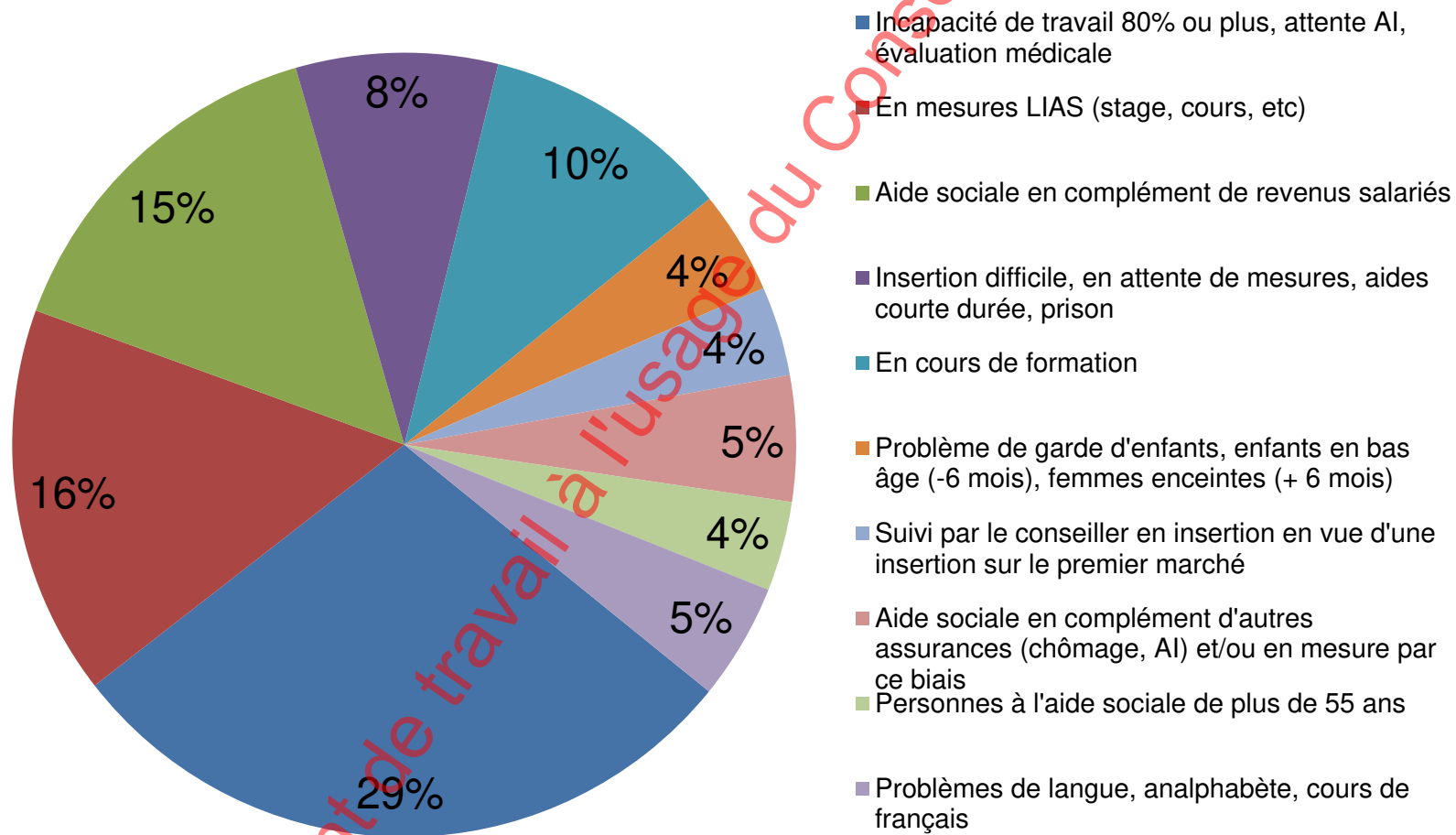
Aide sociale 2018 - Profils

Personnes par catégorie d'âge				
Catégorie âge	2017	2018	Différence	%
0 - 17	388	426	38	9.79
18 - 25	146	135	-11	-7.53
26 - 35	142	156	14	9.86
36 - 45	192	204	12	6.25
46 - 55	161	190	29	18.01
56 - 65	109	129	20	18.35
> 65	13	12	-1	-7.69
Total	1151	1252	101	-

- Les catégories d'âge progressent presque toutes mais particulièrement les plus de 45 ans.

Aide sociale 2018 - Profils

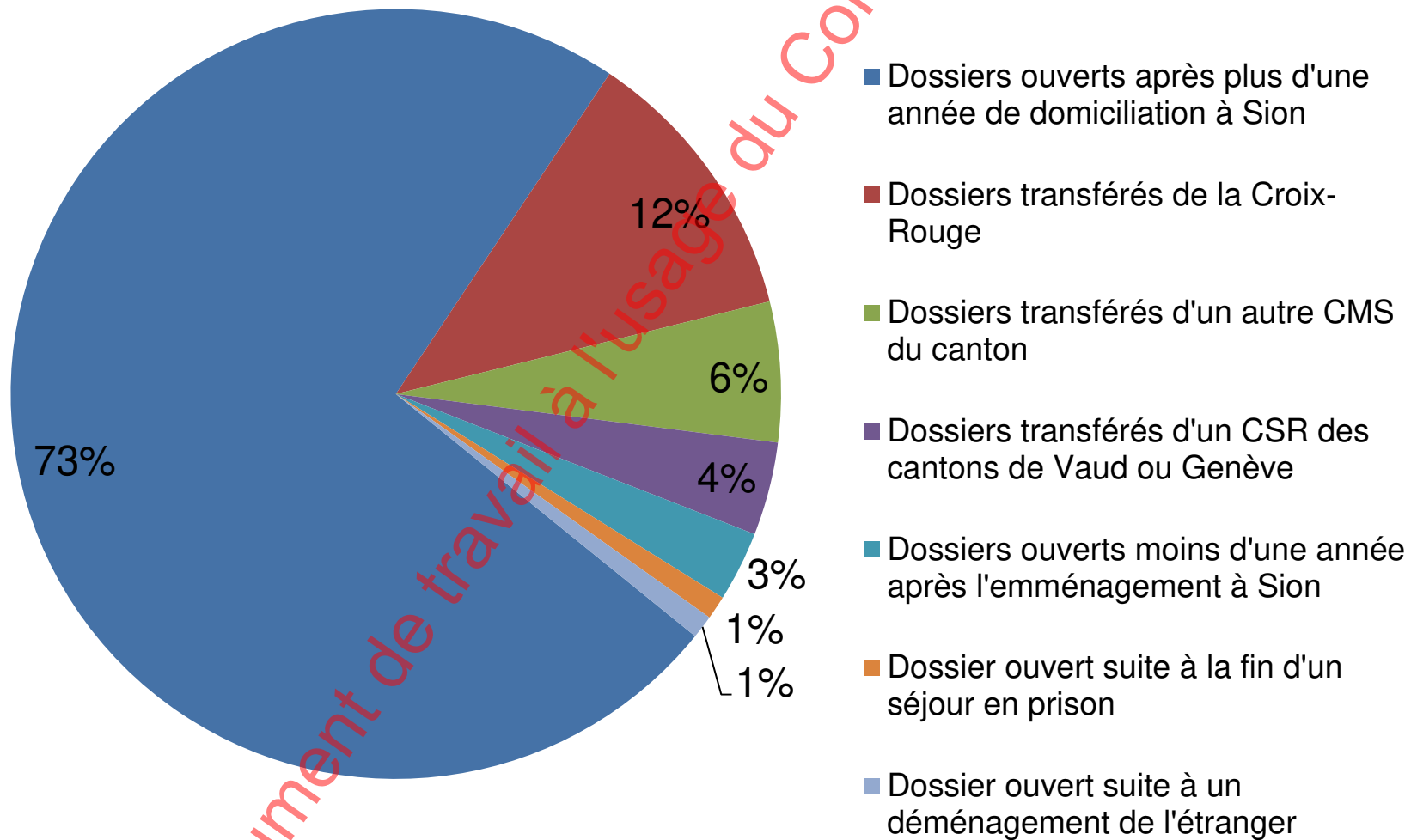
Situation des bénéficiaires de l'aide sociale au 18 septembre 2018



- Base de 541 personnes, 301 femmes et 240 hommes (environ 70% de bénéficiaires)
- Affaires sociales

Aide sociale 2018 - Profils

Ouverture des dossiers d'aide sociale et domicile



Aide sociale 2018 - Procédures

Bases légales

- Loi sur l'intégration et l'aide sociale
- Règlement d'exécution de la loi sur l'intégration et l'aide sociale
- Décret modifiant la loi sur l'intégration et l'aide sociale concernant le contrôle re-latif à l'obtention illicite de l'aide sociale ainsi que la prolongation du délai de prescription du remboursement de l'aide sociale

Procédures

- Directive du 1er septembre 2012 concernant le contrat d'insertion sociale et professionnelle
- Directive du 1er juillet 2013 (état au 1er janvier 2016) concernant l'obligation d'entretien en vertu du droit de la famille selon dette alimentaire
- Directive du 1er juillet 2013 (état au 1er janvier 2016) concernant les sanctions et réductions des prestations d'aide sociale
- Directive du 1er novembre 2014 concernant l'aide sociale pour les ressortissants étrangers
- Directive du 1er novembre 2014 (état au 1er janvier 2016) concernant le soutien à la formation dans le cadre de l'aide sociale
- Annexe 1 panorama de la formation en Suisse
- Annexe 2 législation
- Directive interne du 11 mai 2015 concernant la prise en charge des dossiers de réfugiés reconnus permis B dès la 5ème année suivant le dépôt de la demande d'asile
- Directive du 1er décembre 2008 concernant le règlement des factures d'hospitalisation, de soins ambulatoires et de transport dans le cadre de la loi sur l'intégration et l'aide sociale

Budgets

- Directive du 1er juillet 2012 (état au 1er janvier 2016) concernant le calcul du budget d'aide sociale
- Annexe biens immobiliers
- Directive du 1er juillet 2013 (état au 1er janvier 2016) concernant le budget d'aide sociale en fonction du type de vie commune, concubinage, communauté de type familial, colocation

Mesures

- Directive du 1er mars 2018 concernant les mesures d'insertion LIAS
- Catalogue des mesures
- Directive du 1er mai 2005 concernant les emplois semi-protégés et mesures d'insertion professionnelle pour les personnes handicapées

Collaboration interinstitutionnelle

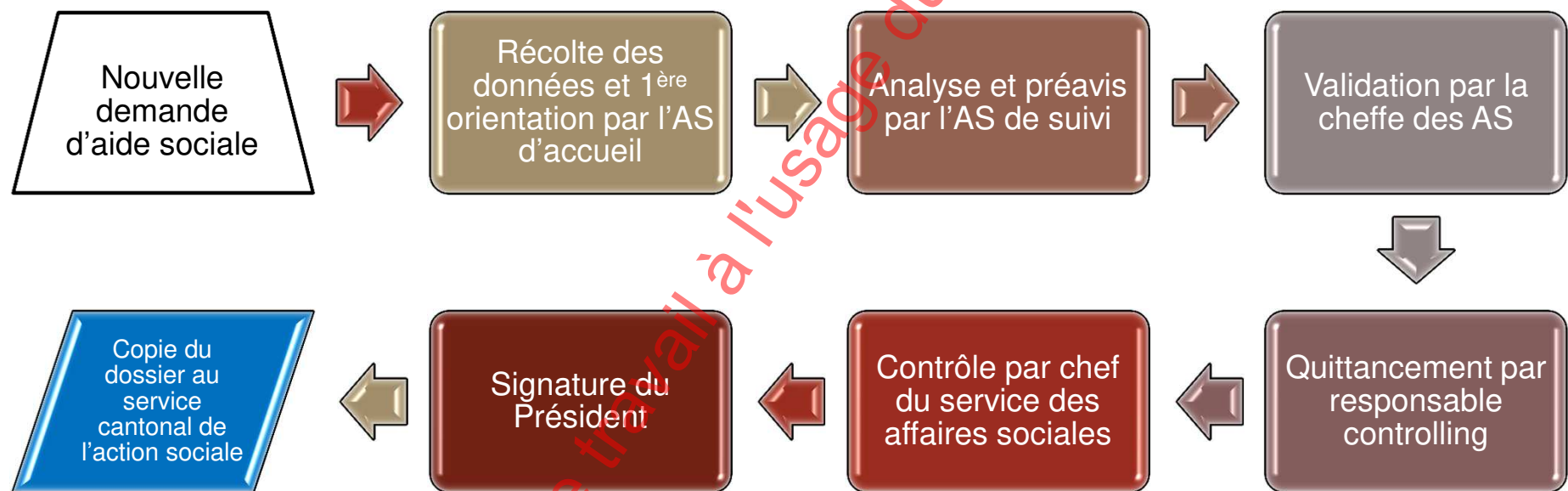
- Directive du 1er novembre 2014 concernant la collaboration interinstitutionnelle entre les offices régionaux de placement et les centres médico-sociaux
- Annexe 1 publics-cibles
- Annexe 2 CMS vers ORP
- Annexe 3 ORP vers CMS

Mineurs

- Directive du 1er mars 2017 concernant la prise en charge des frais de placement des mineurs et mesures assimilées
- Recommandations liées à la directive concernant la prise en charge des frais de placement des mineurs et mesures assimilées

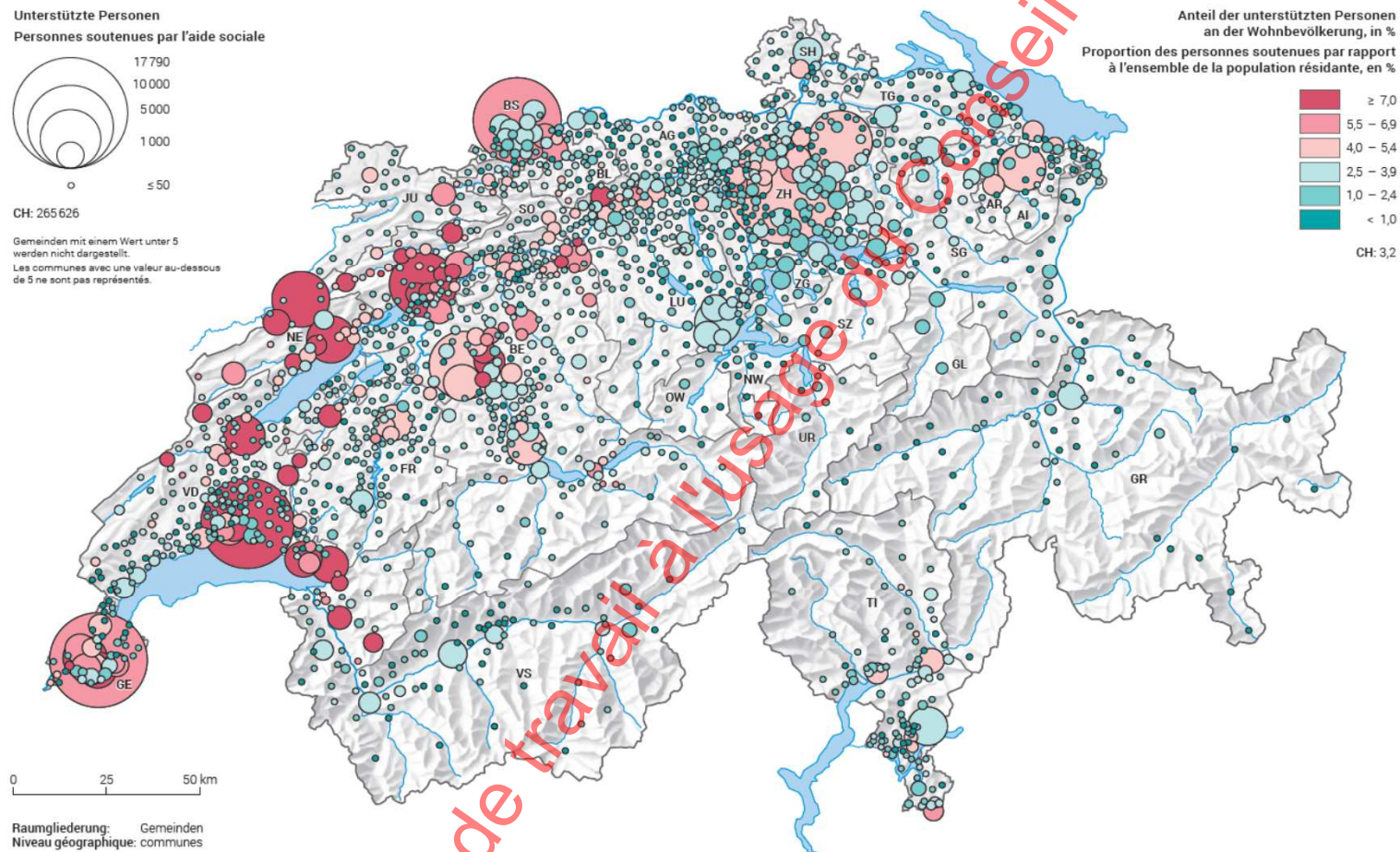
Aide sociale 2018 - Procédures

- Chaque nouvelle demande d'aide sociale est traitée selon la procédure suivante.



Aide sociale 2018 - Perspective

Sozialhilfe in der Schweiz, 2015
Aide sociale en Suisse, en 2015



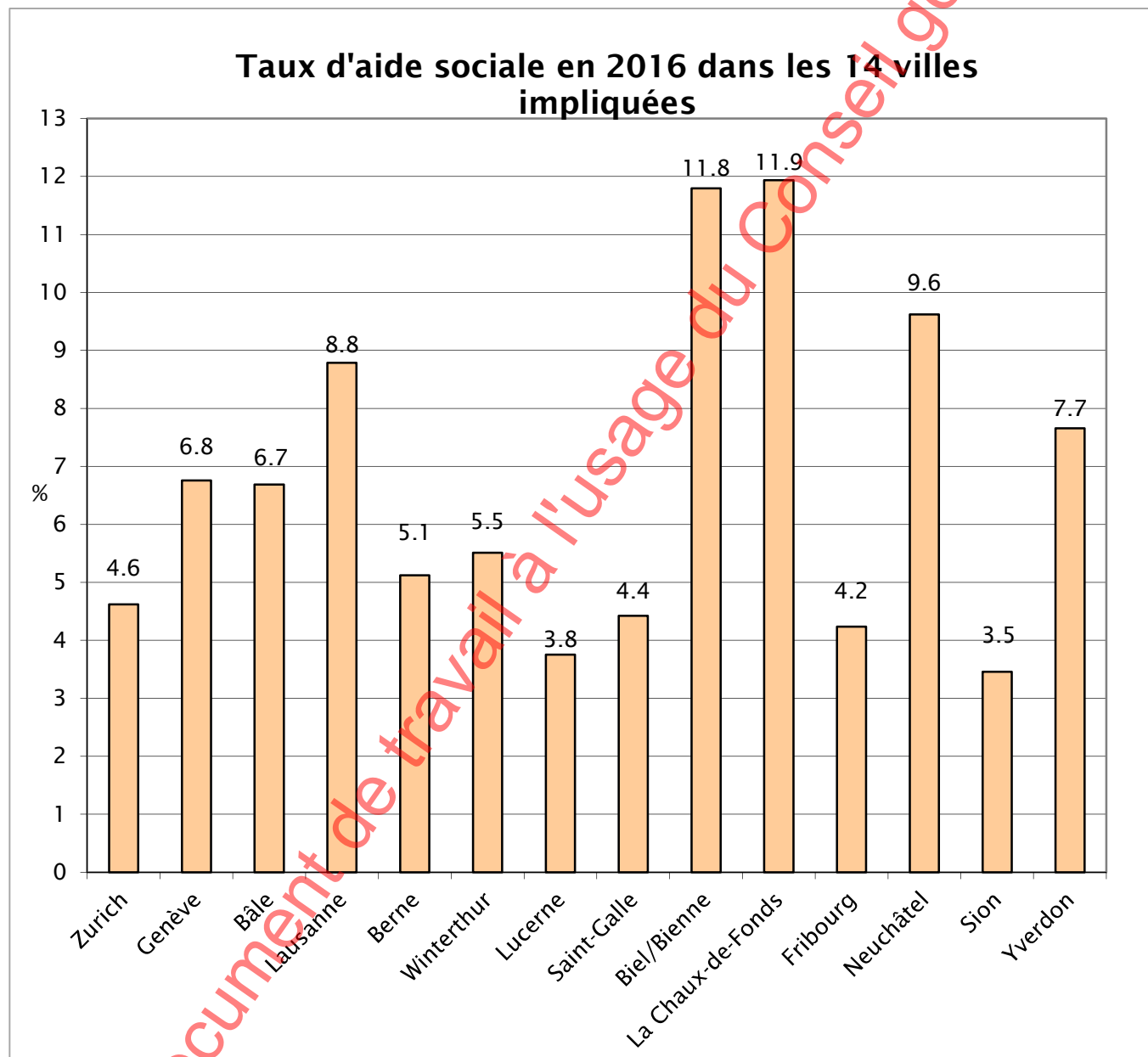
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bundesamt für Statistik BPS
Office fédéral de la statistique OFS

Quelle: BFS - Statistik über die Sozialhilfempfängerinnen und -empfänger in der Schweiz (SHS)
Source: OFS - Statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale (SAIS)
© BFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016 / KM05-00801-13-e-polig-2016-df
© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016 / KM05-00801-13-e-polig-2016-df

«L'étude* montre également que la mobilité spatiale des bénéficiaires a relativement peu d'influence. Les villes enregistrent seulement 8% de nouveaux cas qui ont déménagé et qui percevaient déjà l'aide sociale à leur ancien domicile. **La très grande majorité des personnes qui recourent nouvellement à l'aide sociale habite déjà depuis un certain temps dans la ville sollicitée.**» (*Indicateurs de l'aide sociale, HES Berne, août 2016)

Aide sociale 2018 - Perspective



Aide sociale 2018 - Mesures

Facteurs peu déterminants

- Révision d'assurances sociales
- Permis B 5

Facteurs probables

- Composition des ménages
- Durée d'assistance
- Diminution des working-poor
- Exclusion du monde du travail renforcée à l'égard des non-qualifiés et des seniors

Aide sociale 2018 - Mesures

Démarches suivantes

- **Court terme :**

- Attention constante sur l'évolution des charges en collaboration avec l'Etat du Valais
- Poursuite de l'analyse fine des profils des bénéficiaires
- Maintien des efforts sur l'activation (1^{er} marché) et le controlling

- **Moyen terme :**

- Demande de crédit supplémentaire au Conseil Général
- Elaboration du budget 2019 en intégrant ces constats ainsi que les transferts des dossiers de la Croix Rouge
- Mise en œuvre par le service cantonal de l'action sociale d'un monitoring

- **Moyen/long terme :**

- Réflexion sur le financement de la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle, notamment le lien entre les montants engagés et l'urbanisation de l'aide sociale.

Aide sociale 2018

- Merci pour votre attention